

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « A2G CONSTRUCTION »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
NIANGON NORD LOT 7379 ILOT 144 K EXTENSION 1, Lot  
7379, Ilot 144K

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/10/2024 , et enregistrés au CEPICI le 31/10/ 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « A2G CONSTRUCTION »

Objet : BTP, TRAVAUX DE SECONDE OEUVRE ,  
REHABILITATION ET RENOVATION DE BATIMENT ,  
CONCEPTION ET INTERPRETATION DE PLAN, ETUDE ET  
CONSEIL EN BATIMENT , DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
NIANGON NORD LOT 7379 ILOT 144 K EXTENSION 1, Lot

7379, Ilot 144K

Dirigeant(s) M OHOUEU AZER JOSSELIN (GÉRANT), M  
OHOUEU N'CHO GEDEON PHANUEL (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09399 du 16/12/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77416/GTCA/RC/2024 du 16/12/2024

